



CYCLOSPORTIVE « LA RONDE BOURAILLAISE »

Dimanche 26 avril 2026 Domaine de Déva

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Article 1 – Description de l'épreuve

Le comité régional cycliste de Nouvelle-Calédonie organise une cyclo sportive sur route qui se tiendra sur la commune de Bourail, le dimanche 26 Avril 2026 à partir de 8h00. Le départ et l'arrivée de l'épreuve se feront au domaine de Déva.

L'évènement propose deux parcours chronométrés ou en non chronométrés de 60 km et 100 km.

L'épreuve se déroule sur route ouverte à la circulation, les participants doivent respecter le code de la route.

Article 2 – Les parcours

-PETIT PARCOURS : 60 KM direction le col de Gouaro, embranchement de la Nera, RT1 vers l'entrée de Nessadiou, cimetière néozélandais, mosquée de Nessadiou, puis à droite à l'embranchement vers Nessadiou, tour de Nessadiou, passage derrière le Leader Price, reprise de la RT1, passage devant l'Hôtel la Néra, demi-tour au rond-point de l'école Les Lys d'eau à l'entrée de Bourail, puis devant l'hôtel de la Néra, prendre à droite route de Poé et retour à Déva. **Départ à 8h05.**

➤ <https://www.openrunner.com/route-details/22329988>

GRAND PARCOURS : 100km, direction le col de Gouaro, embranchement de la Nera, RT1 vers l'entrée de Nessadiou, cimetière néozélandais, mosquée de Nessadiou, puis à droite à l'embranchement vers Nessadiou, tour de Nessadiou, passage derrière le Leader Price, reprise de la RT1, traversée du village de Bourail, puis après la sortie Nord du village, à droite, RT3 en direction du col des Roussettes, puis la tribu de Pothé, à droite au pied du col des Roussette, à droite direction du col de Borégahou, puis du col de Bouirou, retour le long de la propriété Robelin, quartier FSH, rond-point en direction du village, jusqu'à l'Hôtel la Néra, prendre à droite route de Poé et retour à Déva. **Départ à 8h00.**

➤ <https://www.openrunner.com/route-details/22319798>

Article 3 – Conditions de participation

COURSES CHRONOMÉTRÉES

- **Âge minimum :** 15 ans
- **Mineurs :** Autorisation parentale obligatoire.
 - à partir de 15 ans : parcours de 60 Km uniquement
 - à partir de 17 ans : parcours jusqu'à 100 km
- **Licenciés FFC :** Autorisés sur présentation de leur licence
- **Non-licenciés :** Certificat médical de moins d'un an obligatoire pour la course chronométrée et classée

COURSES NON CHRONOMÉTRÉES

- **Mineurs :** Autorisation parentale obligatoire.
- **Pas d'obligation de licence ni de certificat médical**



CYCLOSPORTIVE « LA RONDE BOURAILLAISE »

Dimanche 26 avril 2026 Domaine de Déva

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Article 4 – Catégories et classements uniquement pour les parcours chronométrés

PETIT PARCOURS	GRAND PARCOURS
Scratch général homme	Scratch général homme
Scratch général femme	Scratch général femme
15-17 ans homme	17-18 ans homme
15-17 ans femme	17-18 ans femme
19-22 ans homme	19-22 ans homme
19-22 ans femme	19-22 ans femme
23-29 ans homme	23-29 ans homme
23-29 ans femme	23-29 ans femme
30-39 ans homme	30-39 ans homme
30-39 ans femme	30-39 ans femme
40-49 ans homme	40-49 ans homme
40-49 ans femme	40-49 ans femme
50-59 ans homme	50-59 ans homme
50-59 ans femme	50-59 ans femme
60-69 ans homme	60-69 ans homme
Plus de 60 ans femme	60-69 ans femme
	70 ans et plus homme

Article 5 – Récompenses, cérémonie protocolaire

Un maillot de vainqueur sera attribué au vainqueur en temps, femme et homme, de chaque catégorie pour les deux parcours chronométrés.

Article 6 – Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres concurrents devront

être formulées dans l'heure suivant la fin de l'épreuve, et celles concernant le classement devront être déposées dans un délai de 30 minutes après la publication des résultats.

Si nécessaire, le collège d'arbitres, composé du Directeur de Course, du Responsable Sécurité et du Président de l'association organisatrice, se réunira sur place pour statuer immédiatement.

Article 7 – Prix d'inscription

L'inscription comprend l'attribution d'un package :

- Parcours non chronométrés : une plaque, un bidon d'hydratation et un tee shirt de l'évènement.
- Parcours chronométrés : une plaque/transpondeur, un bidon d'hydratation et un tee shirt de l'évènement.

Des produits de ravitaillement seront proposés aux postes de sécurité, et l'organisation assure la présence médicale et l'assistance médicale en cas de difficulté.

Les packages seront à récupérer le jour de l'évènement à partir de 7h00.

 Comité Régional de CYCLISME Nouvelle-Calédonie	CYCLOSPORTIVE « LA RONDE BOURAILLAISE » Dimanche 26 avril 2026 Domaine de Déva
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE	

PETIT PARCOURS

4500 FCFP pour les licenciés, 5500FCFP non licenciés, 2000 FCFP pour les moins de 18 ans.

GRAND PARCOURS

6500 FCFP pour les licenciés, 7500 FCFP non licenciés, ouvert à partir de U19. (17 ans et plus)

Article 8 – Procédure d'inscription

Les inscriptions pourront se faire sur inlive.nc jusqu'au lundi 20 avril 2026 minuit.

Article 9 – Sécurité

Le port du casque à coque rigide et de la jugulaire est obligatoire.

Respect du code de la route.

Véhicule d'assistance personnelle interdit sur les parcours.

Présence de :

- Signaleurs bénévoles ;
- Véhicules ouvreuse et de fermeture
- Dispositifs de secours : ambulance et médecin.

Environnement : zéro déchet, veuillez conserver vos emballages lors de la course et les jeter dans les zones de collectes prévues.

Prévoir les gourdes aux ravitaillements.

Favoriser le covoiturage pour se rendre sur l'évènement.

Le respect de l'environnement, des consignes de sécurité, des autres coureurs est attendu pour chacun.

Article 10- remise des dossards

Les packages seront à récupérer le jour de l'évènement à partir de 7h00.

Le jour de l'épreuve, les plaques/transpondeurs sont à placer sur l'avant du guidon.

Article 11 – Ravitaillements

Il est prévu 3 zones de ravitaillements :

- Km 31 : sommet du col de Nessadiou , petit et grand parcours;
- Km 65 : sommet du col de Borégahou, grand parcours ;

 Comité Régional de Cyclisme Nouvelle-Calédonie	CYCLOSPORTIVE « LA RONDE BOURAILLAISE » Dimanche 26 avril 2026 Domaine de Déva
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE	

Article 12 – Annulation/climat

En cas de conditions météorologiques extrêmes, l'épreuve pourra être reportée ou annulée sur décision conjointe de l'organisateur et des autorités (gendarmerie, services de secours). En cas d'annulation, les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

Article 13 – Contact Comité Cycliste

com-route@crc.nc

L'inscription vaut acceptation complète du présent règlement.